

Le Comité

Alexis Danan de BRETAGNE

organise un colloque les
9 & 10 MARS 2017

LES TRAUMATISMES INDUITS PAR L'INCESTE ET LE VIOL.

Les conséquences sur la santé
physique et psychologique
des victimes et sur leur avenir ?



Jeudi 9 mars 2017

Matin

9H - 12H30

Gérard LOPEZ (Pédopsychiatre mémoire traumatique).

Présentation de l'institut de victimologie

Définition de la violence sexuelle par Azucena CHAVEZ

Institut de victimologie

Le tabou de l'inceste

- Les théories socio-anthropologiques en rapport avec le tabou de l'inceste
- Les arguments psychanalytiques en rapport avec la prohibition de l'inceste
- Y a-t-il un profil psychologique de parents incestueux ?
- Pourquoi l'inceste est-il l'objet d'un puissant déni ?

Quelles sont les conséquences psychologiques possibles de l'inceste ?

- Clinique du trouble de stress post-traumatique (TSPT)
- Sémiologie de la colère et du sentiment de culpabilité
- Sémiologie des troubles psychotraumatiques comorbides

Quelles sont les conséquences familiales possibles de l'inceste ?

Quelles sont les réactions psychologiques des professionnels face aux révélations de l'inceste ?

Et la résilience dans tout ça ? Y a-t-il des incestes heureux ?

Comment un médecin, un psychologue ou un travailleur social peut-il repérer l'inceste ?

Quels sont les devoirs du médecin qui repère l'inceste ?

Comment envisager la délicate question du pardon ?

Conclusion

Jeudi 9 mars 2017

Après-midi

13H30 - 15H

E.Bonneville-Baruchel

Maître de Conférences en Psychopathologie et Psychologie Clinique
Université Lumière Lyon 2 – CRPPC EA 653
Psychologue clinicienne

Effets à court et long terme des violences précoces sur le développement et la santé psychique

Les enfants qui ont subi des violences pendant les premières années de leur développement présentent fréquemment des troubles graves de l'attachement, de l'intelligence, de la socialisation et du comportement.

En effet, ces situations ont constitué des traumatismes psychiques dont les conséquences se manifestent à court et long terme. Ces troubles rendent difficile leur prise en charge, en particulier en psychothérapie, car ces enfants sont fréquemment sujets à des accès de violence pathologique extrême. Ils éprouvent une grande méfiance vis-à-vis des relations et mettent beaucoup d'énergie à éviter la pensée, et à attaquer les liens intersubjectifs.

À partir de l'exposé d'exemples cliniques et de notions théoriques, cette communication propose des pistes de compréhension de la psychopathologie singulière issue de la confrontation à des violences précoces, abordées sous l'angle de la psychotraumatologie.

15H30 - 17H

Catherine BONNET

Pedopsychiatre

Conséquences des violences sexuelles sur :

La grossesse,

L'accouchement,

La maternité et de quelques aspects sur la paternité.

Le déni de grossesse et ses risques

Les bénéfices de l'accouchement sous X qui recommence à être remis en question - comme à chaque fin des législatures.

Vendredi 10 mars 2017

Matin
9H À 12H30

ATELIERS QUESTIONS/RÉPONSES AVEC PERMUTATION APRÈS LA PAUSE

1er atelier :

Traumatisme repéré de l'inceste

Animé par :

**Gérard Lopez de l'institut de
victimologie de Paris et Anne-Marie
Clément présidente de la fédération**

2ème atelier :

Repérer le déni de grossesse

Intervenant :

Catherine Bonnet Pédopsychiatre

3ème atelier:

Réaction des professionnels par rapport
à l'inceste.

Animé par un travailleur social

4ème atelier:

Traumatisme Judiciaire

Intervenant :

Magistrat

**(Ancien président de cour d'assises
monsieur Michel Gasteau magistrat
honoraire)**

Après-midi
14h - 16h

La procédure judiciaire est-elle une violence pour la victime ?

Intervention par l'Ancien président de cour d'assises
monsieur Michel Gasteau magistrat honoraire

CONDITIONS D'INSCRIPTION

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET RIB

L'organisateur du Colloque :

Comité Alexis Danan de Bretagne

40, rue Danton - 35000 Rennes.

Tel: 09.83.22.32.22

Numéro Siret : 812 650 927 00013

Numéro d'agrément formation :

Numéro de l'association: W353013949

Relevé d'identité bancaire :

Code Banque :15589 Code Guichet : 35130 Compte : 02699230940 Clé RIB: 91

IBAN : FR76 1558 9351 3002 6992 3094 091

Montant des frais de participation:

Tarif : 85€ TTC par participant(e) pour la totalité du colloque soit 2 journées entières et les ateliers
+ 32€ pour les deux repas pris sur place et régler par avance pour l'organisation

Tarif étudiants ou chômeurs: 50 euros

Sur présentation de carte étudiants ou attestation chômage

Montant formation :

Tarif: 275 euros sans les repas, 307 euros repas compris.

Prise en charge par l'organisme employeur. Formation de 14 heures avec attestation remise après le paiement

Toute inscription nécessite le renvoi d'un bulletin d'inscription à l'adresse suivante: Comité Alexis Danan de Bretagne pour la protection de l'enfance, 40, rue Danton - 35000 Rennes ou par mail: comite-ad-de-bretagne@pouurlaprotectiondelenfance.com

Le bulletin doit être accompagné du règlement des frais de participation par chèque à l'ordre de Comité Alexis Danan de Bretagne, ou par l'accord pour la prise en charge.

Chaque inscription sera confirmée par mail au signataire de l'inscription, ou par convention signée par les employeurs.

En ce qui concerne les ateliers, l'organisateur prendra en compte la préférence du participant (indiquée comme choix 1 dans le bulletin d'inscription) dans la limite des places disponibles. À défaut, il prendra en compte son choix 2. Et en cas d'impossibilité de prendre en compte l'un ou l'autre de ces deux choix, il contactera directement le participant pour lui proposer un autre atelier.

Pour chaque inscription confirmée, l'organisateur adresse à l'issue du colloque une facture ayant valeur de convention de formation simplifiée et une attestation de présence.

Annulation:

Les demandes d'annulation par courrier ou mail reçues avant le 15 février 2017 minuit sont acceptées sans frais. Les demandes reçues après le 15 février 2017 minuit entraînent le versement de la totalité des droits d'inscription.

Aucune annulation ne sera prise par téléphone.

L'annulation doit être transmise par mail: comite-ad-de-bretagne@pouurlaprotectiondelenfance.com

Comment renvoyer votre bulletin d'inscription ?

CONTACT :

*Comité Alexis Danan de Bretagne - 40, rue Danton
35000 Rennes*

09.83.22.32.22 - 07.71.26.36.72

comite-ad-de-bretagne@pouurlaprotectiondelenfance.com

L'inscription ne sera confirmée qu'après réception du bulletin d'inscription dûment complété et accompagné du règlement correspondant.



DATES ET HORAIRES

9 & 10 mars 2017
A partir de 9h jusqu'à 17h
et le 10 mars de 11h à 16h30



LIEU DU COLLOQUE

Maison des Associations (MDA)
6, Cours de Alliés
35000 - Rennes

ACCES

Coordonnées GPS : 48.1053,-1.67631

La maison des Associations est située à 5 minutes à pied de la gare SNCF de Rennes .

Prendre la sortie Nord de la gare.

Sur la place de la gare prendre en face légèrement sur la gauche le boulevard Magenta (hôtel Kyriad à l'angle).

Puis prendre la deuxième rue à gauche (cours des Alliés) qui aboutit esplanade Charles de Gaulle.

MÉTRO : Ligne A Arrêt : station Charles de Gaulle

BUS n° 3 et 18 : arrêt Charles de Gaulle

BUS n° 2,11,et 17 : arrêt Le Liberté

HÉBERGEMENT

La ville de Rennes dispose d'une bonne capacité hôtelière mais les hôtels du centre-ville aux meilleurs tarifs peuvent s'avérer rapidement complets. C'est pourquoi nous vous recommandons de réserver au plus vite votre chambre. En tout état de cause de nombreux autres hôtels sont disponibles en bordure du centre-ville et en périphérie.



BULLETIN D'INSCRIPTION

À remettre dès que possible à votre service formation qui nous transmettra votre demande après l'avoir validée, ou, en l'absence de service formation, à renvoyer sous enveloppe à :
Comité Alexis Danan de Bretagne, 40, rue Danton - 35000 Rennes
accompagné de votre règlement ou de la prise en charge de votre administration.

PARTICIPANT: SVP écrire très lisiblement, notamment l'email et le nom en capitales

Nom : Prénom :
Organisme :
Service :
Fonction :
Téléphone: Portable :
E-mail :@.....
Adresse : Code postal/Ville :

ATELIER CHOISI: indiquez le numéro de l'atelier

CHOIX 1(votre préférence): Atelier N°.....

CHOIX 2(à défaut de place disponible pour votre choix 1): Atelier N°.....

TARIFS:

- Inscription 85€
- Étudiant ou chômeur 50 euros
Repas 32€
Inscription 275 € (formation)

MODE DE REGLEMENT:

- Chèque bancaire ou postal joint à l'ordre Comité Alexis Danan de Bretagne
- Virement organisme employeur

Àle Signature